

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5326>



2016-2017

Le Castel avec les lycéen-nes menacé-es d'expulsion

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: mardi 30 mai 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le lycée Le Castel à Dijon accueille depuis plusieurs rentrées des jeunes migrants grâce à la classe d'accueil UPE2A. Les parcours de ces jeunes sont divers. Ils n'ont pas tous des papiers et parfois même aucune ressource. Pourtant, ce sont des élèves volontaires pour apprendre et perfectionner leur français, pour s'intégrer dans les classes et se former à des pratiques professionnelles (hôtellerie, aide à la personne, pâtisserie ...)



Des personnels d'éducation, des parents d'élèves, des lycéens et la section locale SNES-FSU, les associations de parents d'élèves FCPE et UNAPE ont créé un collectif « lycée d'accueil international du Castel ». A ce jour, 9 lycéens arrivants en France sont accompagnés dans leur demande de titre de séjour et/ou de ressources.

Certains de nos élèves migrants sont devenus majeurs au cours de l'année scolaire et ont été « jetés » à la rue, sans ressources, alors qu'ils étaient logés jusque-là. La communauté scolaire et le collectif ont réagi face à cette situation inhumaine en organisant leur soutien et leur accueil au quotidien. Un autre élève, A., et sa famille ont eu une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il est arrivé depuis 18 mois et parle maintenant couramment le français. Intégré parfaitement en section hôtelière, il suit des stages où il satisfait totalement ses maîtres de stage.

Nous sommes soutenus et accompagnés par des associations locales d'aides aux réfugiés comme SOS refoulement, la CIMADE, le Réseau Education Sans Frontières 21, le Collectif droit d'asile 21, la Ligue des Droits de l'Homme et nos actions sont relayées par les sections départementales FSU, SNES, CGT et FO. Nous avons interpellé des élus de la municipalité de Dijon, du département de Côte d'Or, de la région Bourgogne Franche-Comté et des députés afin de les alerter sur les situations alarmantes de nos élèves migrants. Cela n'a pas suffi pour améliorer l'accueil ou suspendre l'OQTF d'A. et sa famille. Nous avons poursuivi notre mouvement par des grèves, repas festifs et manifestations avec les lycéens du Castel. Notre dernière manifestation, le 18 mai a rassemblé plus de 300 personnes dans les rues de Dijon.

Nos lycéens se sont emparés à ce titre de l'article premier de la constitution de 1789 :

Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits

La proposition de la préfecture pour A. est la suivante : il faut que sa famille parte, y compris son petit frère actuellement scolarisé en collège, pour que sa demande de titre de séjour étudiant soit examinée. Cette proposition

Le Castel avec les lycéen-nes menacé-es d'expulsion

nous scandalise. Nous poursuivons donc notre mobilisation pour accompagner cette famille et crier haut et fort le droit à la scolarisation pour A. et son petit frère.

Mais traiter au cas par cas les dossiers de nos élèves ne suffit pas, nous demandons maintenant au Président de la République et au Ministre de l'Education Nationale un protocole d'accueil de nos élèves migrants, qui donnerait notamment à nos jeunes un titre de séjour et les ressources nécessaires le temps de leur scolarité.